

ILE-DE-FRANCE – Projet de programme prévisionnel « Valorisation du Bois et Territoires » 2019-2024

PROGRAMME PREVISIONNEL

VALORISATION DU BOIS ET TERRITOIRE

Organisme référent : Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France

Durée : du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2024

Contact référent technique : M. François QUAGNEAUX

TITRE : Mobiliser pour valoriser le bois et les territoires en Ile-de-France

BREF RESUME :

L'accompagnement des projets et des acteurs (collectivités, associations, organismes, syndicats professionnels, agriculteurs, propriétaires forestiers,...) sur la question de l'ARBRE est un des axes du projet de la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France. L'objectif est de contribuer à impulser des dynamiques de territoire et à développer des filières forestières durables en lien notamment avec l'Agriculture. Cet objectif est donc multiple puisqu'il est à la fois social, technique, économique et environnemental.

Le programme d'actions « valorisation du bois et territoire » s'articule principalement autour de trois axes :

1. l'accompagnement des sylviculteurs,
2. le développement de système agroforestiers et forestiers durables avec notamment la production de références technico-économiques,
3. la promotion du bois énergie et du bois d'œuvre.

Ce programme valorise les actions menées en concertation avec le CPRF Île-de-France – Centre Val-de-Loire et favorise un échange avec les partenaires de la filière forêt et bois, pour élaborer la contribution de la Chambre d’Agriculture aux enjeux forestiers régionaux.

Mots clés : mobiliser, innover, expérimenter, accompagner, développer, communiquer

Périmètre géographique du programme : Région Ile-de-France

ORGANISME REFERENT (pour les questions relatives à l’administration financière du programme) :

Nom : Chambre d’Agriculture de Région Ile-de-France

Adresse : 19 rue d’Anjou 75008 PARIS

Tel : 01 39 23 42 00 / mail: accueil@idf.chambagri.fr

CHEF DE PROJET (pour les questions relatives à l’animation technique du programme) :

Nom, Prénom : QUAGNEAUX François

Mail : francois.quagneaux@idf.chambagri.fr / Tel : 06.86.56.72.26

Organisme employeur : Chambre d’Agriculture de Région Île-de-France Service Economie-Filières

Cheffe du service : Elise SIMON (Mail : elise.simon@idf.chambagri.fr)

Adjointe Responsable d’équipe : Fatna KHENAFU (Mail : fatna.khenafou@idf.chambagri.fr)

Téléphone Secrétariat du service : 01.39.23.42.17

I PRESENTATION GENERALE DU PROJET

I.1. Objectifs poursuivis :

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France de par ses missions, son historique, sa connaissance du territoire et des acteurs locaux est un acteur légitime pour les actions de développement forestier et agroforestier. Son implication depuis 40 ans, tant en animation qu'en recherche appliquée, montre un fort intérêt dans la conduite de projet d'aménagement et d'expérimentations forestières.

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France souhaite continuer et renforcer les actions innovantes de développement qu'elle porte depuis longtemps, en complémentarité des actions portées par le CRPF Île-de-France / Centre - Val-de-Loire, les autres organismes et acteurs de la filière forêt et bois. Elle a toujours été partenaire du CRPF Île-de-France / Centre - Val-de-Loire et de Fransylva en contribuant à l'animation du territoire sur les questions sylvicole et forestière.

Ce programme d'actions a été préparé en concertation avec le CRPF Île-de-France / Centre - Val-de-Loire lors d'une première réunion d'échanges qui s'est tenue le 22 mars 2018, puis dans le cadre du Comité Régional d'Orientatión préfiguratif du 17 mai 2018.

Ce programme se décline en plusieurs actions complémentaire de celles initiées par le CRPF Île-de-France / Centre - Val-de-Loire.

Ce programme s'attache à décrire les actions de développement susceptibles d'être financées par les centimes forestiers sur l'ensemble de la région Île-de-France, hors domaine concurrentiel.

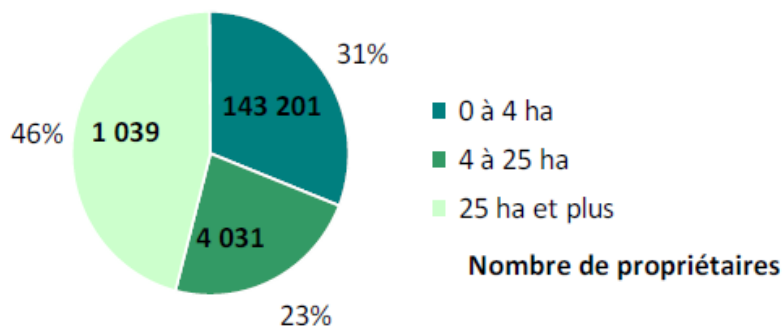
I.2. Les enjeux et la motivation du programme

Bien que la forêt francilienne soit surtout connue pour ses grands massifs domaniaux, la forêt privée est majoritaire avec 67,3 % de la superficie totale, proche de la moyenne nationale (74 %).

Cette forêt privée est morcelée, s'étendant sur 177 000 ha, elle est détenue par plus de 148 000 propriétaires.

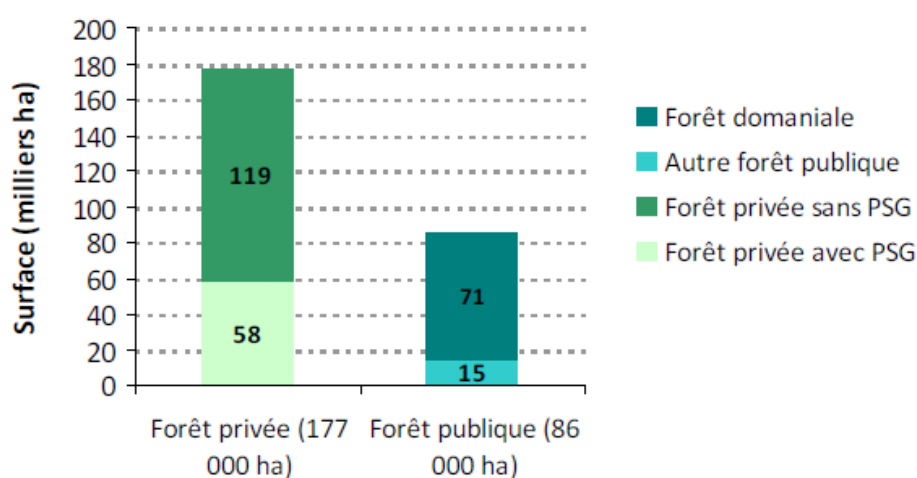
96% des propriétaires forestiers possèdent une superficie de moins de 4 ha. La surface moyenne par propriétaire est à peine supérieure à 1 ha. (Source Projet de PRFB IDF)

Les 4% restants (propriétés > 4 ha) représentent 80% de la superficie exploitable.



Nombre de propriétaires et part de la superficie de forêt privée détenue selon la taille de la propriété forestière

Source : cadastre 2007



Surface de la forêt francilienne par catégorie de propriété

Source : kit IGN 2016

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France n'a pas vocation à accompagner les propriétaires forestiers à la structuration foncière.

La périurbanité des forêts privées d'Île-de-France et leur important morcellement rendent les actes de gestion plus complexes, avec des coûts d'intervention plus élevés, des problèmes de défrètement dus aux réticences d'usage des réseaux routiers et de grosses difficultés d'acceptation sociale de l'acte de gestion.

Aussi, l'implication de la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France s'inscrit dans les démarches suivantes :

- Aménagement du territoire,
- Expérimentations forestière et agroforestière,
- Dynamisation de la filière forêt et bois et contribution à la structuration de l'interprofession régionale forêt et bois,
- Gestion durable et multifonctionnelle des forêts,
- Mobilisation et valorisation en local de la ressource forestière.

L'accompagnement des sylviculteurs et l'animation de réunions techniques de propriétaires forestiers et d'élus communaux, en lien avec le CRPF Île-de-France / Centre - Val-de-Loire, est également une action prépondérante.

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France poursuit le travail initié par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture en confortant son soutien aux actions de développement forestier et agroforestier ; l'objectif étant de recruter un second mi-temps pour atteindre un ETP déployé sur l'ensemble du périmètre régional.

En matière de systèmes agroforestiers, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France est reconnue pour son expertise et a pour ambition de porter de nouvelles dynamiques de plantations intra-parcellaires dans un objectif de stockage de carbone, de production de bois d'œuvre de qualité, de diversification, de maintien des revenus agricoles et d'identité des territoires.

La réduction et la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les exploitations agricoles est un enjeu sociétal majeur qui permettra de développer la place de l'Arbre forestier et agroforestier, en tant que stockeur de carbone, au sein des exploitations agricoles.

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France attache un fort intérêt à la compensation carbone et vise à accompagner les exploitations agricoles vers une certaine neutralité en incorporant l'Arbre dans les systèmes de production.

Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France a toujours accompagné la mise en place de filières locales, notamment dans la production et la commercialisation de bois énergie et de bois d'œuvre (adhésion et suivi de la SCIC Bois Energie du Gâtinais, contribution à la réflexion sur l'installation d'une unité de transformation de bois d'œuvre en Île-de-France avec le PNR du Gâtinais français).

I.3. Liste des actions sélectionnées parmi les actions proposées par le comité national d'orientation

ADF1 Organiser la cohérence des actions de développement des Chambres d'Agriculture sur le terrain, au niveau régional et national ainsi que la gouvernance et l'organisation des relations avec les autres partenaires de l'amont forestier.

- Relations avec l'interprofession et associations (Francil'bois, FNCOFOR, FRANSYLVA...)
- Relations avec l'Administration : DRIAAF, DDT,
- Relations avec les collectivités locales : Conseil régional d'Île-de-France, Conseils départementaux, Communes, Communautés de communes, EPCI,...
- Contribution à divers plans, programmes et projets : stratégies et dispositifs d'aides forêt-bois, biomasse, bois-énergie, PRFB (CRFB), FCBA et IGN
- Relations interrégionale et nationale : APCA (cohérence nationale de nos actions), Alliance forêt bois, Coopérative Nord Seine forêt et experts indépendants, Commission technique de l'Union régionale Nord Pas de Calais - Picardie

ADF3 Accompagner la conservation de la valeur ajoutée dans les territoires et auprès des acteurs de terrain, notamment les propriétaires, les communes et les exploitants, à travers des filières territorialisées.

- Apporter un conseil technique auprès des sylviculteurs et des propriétaires forestiers,
- Etre relais entre propriétaires forestiers et gestionnaires agréés,
- Promouvoir le bois et le bois francilien auprès des différentes catégories d'utilisateurs finaux.

ADF5 Accompagner le développement des systèmes agroforestiers.

- Promouvoir l'arbre agroforestier,
- Accompagner des groupes recherche/développement,
- Proposer un cycle de formation,
- Suivre des parcelles d'expérimentation
- Mettre en place un réseau régional de fermes agroforestières.

ADF8 Promouvoir le bois énergie.

- Assurer le rôle de relais bois énergie régional (porte ouverte, PCAET, cohérence développement énergies renouvelables...) entre les agriculteurs et les porteurs de projet (communes, communauté de communes, EPCI,...) en lien avec FrancilBois et la FNCOFOR,
- Démontrer l'utilité de petites unités de broyage de proximité sur des plateformes locales pour approvisionner les chaudières de moyenne puissance dans un esprit de circuit court, de développement économique local afin notamment de mieux rémunérer le producteur et sécuriser ses investissements.

ADF 11 Accompagner des regroupements de propriétaires forestiers.

- Regroupement de propriétaires dans les actions de gestion (rationalisation des chantiers d'exploitation)

ADF13 Conduire des actions d'animation, de conseil et de formation auprès des sylviculteurs et des propriétaires forestiers.

- Organisation de réunions de formations à l'adresse d'un listing de 316 propriétaires forestiers (adhérents + prospects),
- Accompagnement de 160 propriétaires sylviculteurs sur 6 500 ha de forêt privée, adhérents au conseil forestier de la Chambre d'agriculture.

I.4 Gouvernance et Partenariats

I.4.1 Gouvernance et Partenaires retenus

En région Île-de-France, la composition du Comité Régional de Gestion est identique à celle du Comité Régional d'Orientation :

- **Membres du Comité Régional de Gestion avec pouvoir délibératif :**
 - 6 conseillers du CRPF (dont le Président)
 - 8 élus de la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France dont un président le service

- **Membres associés avec pouvoir consultatif**
 - Le Directeur du CRPF ou son représentant,
 - Le Directeur de la CARIDF ou son représentant,
 - Le Directeur territorial de l'ONF ou son représentant,
 - Le Directeur de Fransylva ou son représentant,
 - Le Directeur de la FNCOFOR ou son représentant,
 - La Directrice de la DRIAAF ou son représentant,
 - Le Président de l'interprofession régionale FrancilBois ou son représentant,
 - Un représentant technique du service Economie Filières de la CARIDF

- **Membres « experts » associés**
 - 8 propriétaires forestiers représentatifs des territoires franciliens peuvent être associés sur proposition des partenaires à pouvoir délibératif

I.4.2. Préciser les modalités retenues pour le partenariat

Le comité d'orientation et de gestion se réunira aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par an. Les communications se feront par l'intermédiaire notamment des rapports de présentation des actions initiées et suivies sur l'année et suivant les indicateurs définis.

La fréquence des réunions a vocation à évoluer ainsi que le présent programme en fonction de l'actualité forestière.

I.4.3. Liens avec les actions mis en œuvre dans le programme avec les organismes partenaires :

Dans le cadre de l'ADF13, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France organise en étroite collaboration avec le CRPF Île-de-France – Centre Val-de-Loire et Fransylva une réunion annuelle de bilan et de programmation prévisionnelle des actions de développement forestier.

Dans le cadre de l'ADF3 et de la Stratégie régionale forêt et bois de la Région Île-de-France, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France est impliquée dans la définition d'un cluster bois

biosourcé animé par le FCBA. Dans le même cadre, elle a également été consultée et poursuivra sa contribution au réseau d'élus communaux référents animé par la FNCOFOR.

Enfin, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France contribue à la promotion du bois dans la construction en étant partenaire de la Charte bois construction publique exemplaire animée par FrancilBois, l'interprofession régionale bois et forêt.

Par ailleurs, les actions listées *supra* s'inscrivent dans le projet de Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) co élaboré Etat/Région et dans le cadre de la Stratégie régional forêt et bois (SRFB) adoptée par le Conseil régional en novembre 2017.

II- DIAGNOSTIC TERRITORIAL

II.1. Situation actuelle du programme – Etat des connaissances :

En 2002, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Île-de-France a fait le choix de conserver dans ses effectifs une compétence dédiée au développement sylvicole et forestier, avec un poste partagé à mi-temps avec la coopération forestière.

Lors de la régionalisation qui a conduit au 1^{er} janvier 2018 à la fusion des trois chambres d'agriculture d'Île-de-France, les élus franciliens ont réaffirmé l'importance de poursuivre les actions engagées, et de les développer sur l'ensemble du territoire.

Intervenant dans l'animation et la mise en œuvre de politiques publiques relatives aux structures forestières, à la protection de l'environnement, au développement et à l'aménagement du territoire, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France met ses compétences au service des sylviculteurs, des propriétaires forestiers, des collectivités locales et plus largement des territoires pour une gestion et un soutien efficace, cohérent et concret de leurs propriétés ou de leurs projets.

Ainsi, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France dispose de collaborateurs expérimentés travaillant dans les domaines de la forêt, de la structuration des filières, de l'environnement et de l'aménagement du territoire : diagnostics de territoire, projets de plantation, gestion durable et multifonctionnelle des forêts, valorisations du bois, inventaires écologiques (forêts, zones humides, cours d'eau,...)

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France participe à de nombreux réseaux régionaux ou nationaux et notamment :

- Groupes techniques de la DRIAAF, du Conseil régional, de l'ADEME et du Département autonome Énergie et Climat de l'IAU (anciennement l'ARENE),
- Groupe métier de l'APCA (Forêt-Arbre Bois Agroforesterie),
- RMT Agroforesteries,
- Commission Régionale Forêt et Bois...

II.2. Intérêt social, environnemental, économique, technique, scientifique :

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France apporte ses compétences d'animation et d'expertise au plus près des territoires et de ses acteurs locaux. Elle est en capacité de mobiliser pour mener à bien les missions qui lui sont confiées : étude technico économique pour la production de plaquette forestière, mise en place de filière bois énergie, plan d'aménagement et de gestion durable à l'échelle de territoire ou de l'exploitation agricole...

Ces missions ont vocation à promouvoir l'utilisation du bois et du bois francilien dans les territoires notamment dans le cadre du développement des énergies renouvelables afin d'apporter une plus-value économique pour les producteurs de bois locaux : agriculteurs, sylviculteurs et propriétaires forestiers franciliens.

III PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORGANISATION

III.1. Présentation des actions :

- présentation de la répartition du projet en actions (pages suivantes)

III.2. Equipes techniques mobilisées :

Nom et prénom	Fonction	Nb de jours affectés au programme
QUAGNEAUX François	Coordinateur - conseiller	110
SIMON Elise ou KHENAFUO Fatna	Cheffe de service ou Adjointe	25
TOTAL		135

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France souhaite pérenniser le travail initié par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Île-de-France/Ouest et l'étendre à tout le territoire de l'Île-de-France.

Aussi, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France défend la pertinence de l'embauche d'un deuxième conseiller technique, (selon le même modèle : mi-temps Chambre / mi-temps Coopération qui a fait ses preuves et démontrer son intérêt) pour mener à bien les actions conduites, auprès d'un nombre de porteurs de projets plus important et sur l'ensemble du territoire régional. Ce qui conduirait une hausse du temps consacré par la Chambre d'agriculture à ce programme d'actions, de 0.61 à 1.11 ETP (cf. répartition tableau et diagrammes ci-après).



→ Rappel accompagnement actuel de 160 propriétaires, soit 6 500 ha de forêt privée.

SYNTHESE situation actuelle	JOURS			ETP		
	FQ	FK/ES	Total	FQ	FK/ES	Total
Avec embauche d'un 2^{ème} conseiller à mi-temps ayant la même répartition du temps de travail : doublement du temps passé à chacune des six actions retenues soit à terme 1 ETP de conseillers et 0,11 d'encadrement						
ADF 1 : Organiser la cohérence des actions de développement	10	5	15	0,05	0,02	0,07
ADF3 : Accompagner la conservation de la valeur ajoutée dans les territoires	15	10	25	0,07	0,05	0,11
ADF5 : Accompagner le développement des systèmes agroforestiers	10		10	0,05	0,00	0,05
ADF8 : Promouvoir le bois énergie	10	5	15	0,05	0,02	0,07
ADF11. Accompagner des regroupements de propriétaires forestiers	10		10	0,05	0,00	0,05
ADF 13 : Conduire des actions d'animation, de conseil et de formation	55	5	60	0,25	0,02	0,27
TOTAUX	110	25	135	0,50	0,11	0,61

ADF 1 : Organiser la cohérence des actions de développement de la Chambre d'Agriculture sur le terrain, au niveau régional et national ainsi que la gouvernance et l'organisation des relations avec les autres partenaires de l'amont forestier.

Objectifs.

- Collaborer aux actions territoriales et régionales : avis technique et consultatif
- Appartenir à un réseau national pour apporter une cohérence aux actions
- Apporter un appui technique et politique sur les actions à mener

Contenu descriptif de l'action.

La chambre d'agriculture de Région Ile-de-France participe et est impliquée dans de nombreux programmes, plans, stratégies ou comités techniques. Elle participe à de nombreux échanges et intervient en réflexions et appuis techniques pour les organismes suivants :

- Relations avec l'interprofession et associations (FrancilBois, FNCOFOR, FRANSYLVA...)
- Relations avec l'Administration : DRIAAF, DDT
- Relations avec les collectivités locales : Conseil Régional d'Île-de-France, Conseils départementaux, Communes, Communautés de communes, EPCI,...
- Contribution à divers plans, programmes et projets : Dynamic Bois, Stratégie régionale biomasse, PRFB, Cartographie de la desserte en IDF (FCBA et IGN)
- Relations interrégionales, nationales : APCA (cohérence nationale de nos actions), Alliance forêt bois, Coopérative Nord Seine forêt et experts indépendants, Commission technique de l'Union régionale Nord Pas de Calais - Picardie

Grandes étapes, jalons.

- Participations aux comités d'administrations et assemblées générales
- Participations aux groupes techniques

Indicateurs de suivi et Indicateurs de résultats.

Indicateurs de suivi : Nombre de participations aux réunions, Nombre de comptes rendus de réunions

Indicateurs de résultats : Nombre de contributions et apports aux stratégies et programmes

Livrables : Comptes rendus de réunions, documents de positionnement, contribution politiques, enjeux régionaux, articles d'information des propriétaires forestiers sur le contexte institutionnel, actions en cours

Partenaires : DRIAAF, Conseil Régional d'Île-de-France, CRPF, FrancilBois,, DDT, Conseils départementaux, Groupes de développement agricole et forestier, ONF

ETP prévisionnels :

5 jours : SIMON Elise ou KHENAFU Fatna

10 jours : QUAGNEAUX François

ADF3 : Accompagner la conservation de la valeur ajoutée dans les territoires et auprès des acteurs de terrain, notamment les propriétaires, les communes et les exploitants, à travers des filières territorialisées.

Objectifs.

- Apporter un conseil technique auprès des sylviculteurs et des propriétaires forestiers,
- Etre relais entre propriétaires forestiers et gestionnaires agréés,
- Promouvoir le bois et le bois francilien auprès des différentes catégories d'utilisateurs finaux.

Contenu descriptif de l'action.

Dans le cadre de ses relations avec les sylviculteurs et propriétaires forestiers, la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France apporte un conseil motivé et éclairé sur le choix d'itinéraires techniques, l'organisation de chantiers,... afin d'optimiser la valeur ajoutée des produits au bénéfice du producteur.

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France entretient un partenariat avec l'Ordre des architectes d'Île-de-France sur la promotion des matériaux biosourcés, au sein d'un comité de liaison intégrant les interprofessions régionale et nationale.

La Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France contribue également à la promotion de la Charte bois construction publique exemplaire animée par FrancîlBois, l'interprofession régionale.

Grandes étapes, jalons.

- Informer individuellement et collectivement les propriétaires forestiers pour les encourager à la gestion et à la desserte de leur bois et forêt
- Développer des outils de communication

Indicateurs de suivi et Indicateurs de résultats.

Indicateurs de suivi : Nombre de visites terrain, de communes rencontrées, de réunions et de participants

Indicateurs de résultats : Volume de bois valorisé en bois d'œuvre et en bois énergie

Livrables : Communications, publications, manifestations, réunions publiques, plaquettes, brochures...

Partenaires CRPF, DRIAAF, DDT, FrancîlBois, Ordre des architectes d'Île-de-France, EPCI, gestionnaires, Conseil régional et Conseils départementaux,...

ETP prévisionnels :

10 jours : SIMON Elise ou KHENAFUO Fatna

15 jours : QUAGNEAUX François

ADF5 : Accompagner le développement des systèmes agroforestiers

Objectifs.

- Promouvoir les systèmes agroforestiers intra-parcellaires chez les agriculteurs,
- Disposer de parcelles expérimentales dans des exploitations agricoles représentatives de l'agriculture francilienne pour démontrer que ces systèmes sont adaptés à tout mode de production,
- Acquérir des références technique et économique franciliennes pour répondre aux interrogations des agriculteurs.

Contenu descriptif de l'action.

Développer, promouvoir et vulgariser les systèmes agroforestiers intra-parcellaires en se fondant sur un réseau de parcelles expérimentales.

Grandes étapes, jalons.

- Promouvoir les systèmes agroforestiers en organisant des portes ouvertes agroforesterie, des démonstrations lors d'évènements comme Innov'Actions
- Initier les gestionnaires des espaces agricoles et forestiers et les territoires aux vertus de l'agroforesterie
- Créer un cycle de formation agroforesterie à l'image de celui qui existe sur la forêt (visites de terrain, formation pratique,...)

Indicateurs de suivi et Indicateurs de résultats.

Indicateurs de suivi : Nombre de manifestations, nombre de participants, communication

Indicateurs de résultats : Nombre de projets,

Livrables : Plaquettes, information, formations, manifestations, constitution d'un groupe de développement « agroforesterie »

Partenaires : DRIAAF, Conseil régional, Conseils départementaux, RMT Agroforesterie, ADEME, IDELE, Agrofile,...

ETP prévisionnels.

10 jours : QUAGNEAUX François

ADF8 : Promouvoir le bois énergie

Objectifs.

- Développer la filière bois énergie francilienne notamment en circuit court,
- Mobiliser les acteurs locaux de la filière (collectivités, agriculteurs, propriétaires forestiers, ETA, ETF, gestionnaires,...)
- Inciter les communes et les entreprises à plus d'autonomie énergétique par l'installation de chaudière bois
- Inviter les agriculteurs, les sylviculteurs et les propriétaires forestiers à participer à l'approvisionnement en bois énergie en filière courte

Contenu descriptif de l'action.

Les actions sont dirigées essentiellement sur la promotion de la filière bois énergie locale en tant qu'outil de développement des territoires. Cette action s'inscrit dans le prolongement des réflexions sur le PPA qui vise à poursuivre l'amélioration de la qualité de l'air francilienne.

Les cibles prioritaires seront les collectivités qui portent un PCAET ou qui ont un projet de réseau de chaleur et les producteurs qui cherchent une valorisation de leur bois. Des réunions d'information seront organisées avec retour d'expériences.

Grandes étapes, jalons.

- Organisation de réunions d'information et de démonstration : portes ouvertes dans des communes et chez des agriculteurs « *energiculteurs* », démonstration de chaudières bois, présentation de plan d'aménagement et de gestion.
- Participation aux réunions et démonstrations techniques organisées par l'ADEME notamment dans le cadre du Fonds Chaleur

Indicateurs de suivi et Indicateurs de résultats.

Indicateurs de suivi : Nombre de journées publiques de démonstration, Nombre de participants

Indicateurs de résultats : Nombre de chaufferies concernées, Volumes de bois valorisé en bois énergie

Livrables : Communications, publications, manifestations, réunions publiques, plaquettes, brochures...

Partenaires : CRPF, FrancîlBois, ADEME, EPCI, PNR, ...

ETP prévisionnels :

5 jours : SIMON Elise ou KHENAFUO Fatna

10 jours : QUAGNEAUX François

ADF11. Accompagner des regroupements de propriétaires forestiers

Objectifs

- Inciter les propriétaires forestiers et les sylviculteurs à gérer leur forêt et à mobiliser plus de bois tout en assurant le renouvellement des peuplements forestiers franciliens notamment dans un contexte d'adaptation au changement climatique,
- Favoriser le regroupement des propriétaires forestiers pour une gestion et une offre bois plus cohérente

Contenu descriptif de l'action

Il s'agit d'inciter les propriétaires à se regrouper en vue de rationaliser les chantiers d'exploitation et optimiser l'offre bois commercialisée. Cette démarche permet de traiter les problématiques de morcellement parcellaire, de desserte et de retard de renouvellement des peuplements, particulièrement marquées dans notre région.

Grandes étapes, jalons

- Identifier les massifs forestiers propices au regroupement des chantiers et de la commercialisation des produits en cohérence avec le PRFB
- Inciter les propriétaires forestiers à s'inscrire dans une démarche collective et concertée
- Promouvoir une gestion concertée (ex GIEEF)

Indicateurs de suivi et Indicateurs de résultats

Indicateurs de suivi : Nombre de regroupements, Volumes commercialisés

Indicateurs de résultats : Nombre de retours de satisfaction des propriétaires et autres interlocuteurs sollicités.

Livrables

Communication (article de promotion et de retour d'actions)

Partenaires : CRPF, Gestionnaires forestiers, Groupes de développement agricole et forestier (GDF Ile-de-France), FNCOFOR,...

ETP prévisionnels

10 jours : QUAGNEAUX François

ADF 13 : Conduire des actions d'animation, de conseil et de formation auprès des sylviculteurs

Objectifs

- Promouvoir la gestion durable et multifonctionnelle des forêts
- Accompagner les sylviculteurs et les propriétaires forestiers dans leur gestion forestière, en concertation avec le CRPF et l'ensemble des intervenants en forêt privée dans le cadre de formation et de journée d'échange d'expériences (dynamique collective),

Contenu descriptif de l'action

Appui technico-économique auprès des producteurs forestiers.

Les missions du conseiller Production forestière :

- Promouvoir la gestion durable et multifonctionnelle des forêts
- Réaliser la veille réglementaire
- Accompagner des projets individuels et collectifs
- Mettre en œuvre des actions collectives de formation et de vulgarisation
- Contribuer à la structuration et au développement de la filière forêt et bois
- Participer à la recherche de références d'itinéraires techniques et à l'expérimentation (notamment sur la résilience au changement climatique)

Grandes étapes, jalons

- Proposer de nouvelles expérimentations avec l'aval des propriétaires forestiers impliqués (mise en place et suivi des essais, synthèse des résultats...)
- Organiser des visites individuelles et collectives / des réunions de vulgarisation
- Contribuer à la valorisation des actions de la Chambre (articles et autres publications...)

Indicateurs de suivi et Indicateurs de résultats

Indicateurs de suivi : Nombre de visites, de formations, Nombre de participants, Nombre de dispositifs expérimentaux suivis

Indicateurs de résultats : Animation et satisfaction des propriétaires et autres interlocuteurs sollicités.

Livrables

Communication, supports et compte-rendu de réunions et formations, guides techniques expérimentaux, revue CRPF...

Partenaires : CRPF, DRIA AF, Conseil Régional, Conseils départementaux, Groupes de développement agricoles et forestier (GDF Île-de-France) ...

ETP prévisionnels

5 jours : SIMON Elise ou KHENAFUO Fatna

55 jours : QUAGNEAUX François

Lexique :

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
CARIDF	Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière
DRIAAF	Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
ETA	Entreprise de travaux agricoles
ETF	Entreprise de travaux forestiers
FNCOFOR	Fédération nationale des communes forestières
FrancilBois	Interprofession régionale bois et forêt d'Île-de-France
GIEEF	Groupement d'intérêt économique écologique forestier
IRBF	Interprofession régionale bois et forêt
PNFB	Programme national de la forêt et du bois
PRFB	Programme régional de la forêt et du bois
PNR	Parc naturel régional
RMT	Réseau mixte technologique
SRFB	Stratégie régionale forêt et bois